

PROJET PEDAGOGIQUE : Vacances d'hiver 2024



Tous en scène ! (Semaine 1)

La tête dans les étoiles (semaine2)

SOMMAIRE

1.Contexte

Présentation de L'ALSH et de ses locaux

Public accueilli

Présentation de l'équipe d'animation

Période d'accueil et horaires

2.Valeurs et moyens

Intentions éducatives et objectifs

Règles de vie La bienveillance et La bientraitance dans l'accueil

Rôles des membres de l'équipe : Attentes et devoirs

3.Communication et partenaires

Préambule

Ce projet a pour but de définir les orientations de l'équipe de l'accueil de loisirs, il est un lien avec les intentions éducatives définies par L'APEB. C'est un document de travail, et à ce titre un outil de référence pour toute personne travaillant régulièrement ou occasionnellement à l'accueil de loisir. Ce projet a été écrit en collaboration avec l'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs qui sera présente durant les vacances d'hiver 2024.



1. Contexte

Présentation de l'association

L'APEB, Association Pour une Éducation Buissonnière (association loi 1901). C'est un lieu d'accueil où la dimension familiale et conviviale prend tout son sens. C'est un lieu investi par les enfants où l'encadrement présent a pour but que les enfants se sentent bien, en sécurité dans un climat de bienveillance et de respect. L'Association s'est donnée pour missions de promouvoir toutes les actions de culture et de loisirs dans une logique de proximité et de retissage du lien social. Les actions développées par l'APEB ont pour objectif de rapprocher les différentes générations et publics, en les associant de façon participative à l'élaboration de projets.

L'animation locale tissée par l'association s'appuie sur les familles et sur des partenariats locaux.

Présentation de l'ALSH

Notre accueil de loisirs est un accueil collectif de mineurs sans hébergement géré par l'APEB, Association Pour une Éducation Buissonnière (association loi 1901). C'est un lieu d'accueil où la dimension familiale et conviviale prend tout son sens. C'est un lieu investi par les enfants où l'encadrement présent a pour but que les enfants se sentent bien, en sécurité dans un climat de bienveillance et de respect. Notre accueil de loisirs est un accueil collectif de mineurs sans hébergement est géré par l'APEB.

Les enfants sont accueillis sur le site de l'école St Gabriel, doté :

- de 2 salles d'activités : le gymnase et la salle de garderie.
- de 2 réfectoires dédiés au temps de repas, et d'1 dortoir pour le temps de repos
- d'espaces extérieurs dont la cour de récréation arborée, d'un terrain de sport bitumé et d'un préau couvert.

Le public accueilli

Des enfants de 3 ans à 11 ans seront accueillis sur le site de l'établissement scolaire St Gabriel. Ces enfants sont pour la plus grande majorité bordelais et minoritairement hors territoire bordelais. Ils viennent d'établissements privés de proximité tels que Saint -Gabriel, Saint-Seurin et Le Bon Pasteur mais aussi d'autres établissements privés ou publiques, tels qu'Albert Barraud, Saint Ferdinand, Tivoli.

L'APEB a le souci d'ouvrir ses propositions à tous les enfants quelles que soient leurs origines géographiques, sociales, ethniques ou religieuses dès lors que leurs familles sont adhérentes au projet éducatif de l'association.

Le présent document développe les axes pédagogiques mis en place pour les enfants de 3 à 11 ans. L'équipe éveillera l'enfant à la connaissance des différences d'autrui pour développer la tolérance et le respect de chacun. Elle favorisera la communication positive avec les enfants et les parents. Elle veillera également à favoriser l'entraide et à prendre en compte plus particulièrement les besoins spécifiques de certains enfants. Dès le premier jour de fréquentation de l'accueil de loisirs, l'équipe d'animation sera en possession des documents essentiels. Celui-ci comprend les coordonnées des responsables légaux des enfants, une fiche sanitaire, différentes autorisations parentales ainsi qu'une attestation d'assurance individuelle d'accident.

Présentation de l'équipe d'animation

La notion d'équipe est primordiale pour la bonne marche d'un accueil de loisirs. Elle se compose d'une directrice sur toute la période concernée Mme VANDENABEELE Marie et Mme REY Alexia en adjointe sur cette période et d'une équipe d'animateurs/animateuses diplômé(e)s et d'un stagiaire BAFA, adaptée en fonction du nombre d'enfants inscrits sur la période.

Trois axes seront privilégiés au sein de notre équipe : la considération, le respect et l'honnêteté intellectuelle envers l'autre.

- La considération : la considération, donnée essentielle, est un système social en lui-même. La considération implique l'idée de respect et favorise le développement d'attitudes démocratiques.
- Le respect d'autrui : En lien direct avec la considération, il évite les critiques nocives à une communication constructive.
- L'honnêteté intellectuelle : Être en accord avec les valeurs du projet pédagogique aide à trouver une juste distance à la communication avec l'autre et favorise la transmission de l'information nécessaire à une bonne compréhension réciproque.

Période d'accueil

L'accueil de loisirs de l'APEB est ouvert du lundi 19 février 2024 au vendredi 01 mars 2024 de 8h00 à 18h30.

2. Valeurs et Moyens

Projet éducatif

Le projet éducatif de l'association APEB s'articule autour de trois axes majeurs :

I. Autour de l'environnement

- En favorisant l'accès à la nature,
- En sensibilisant et en rendant chacun acteur autour de l'importance de la transition écologique et des défis environnementaux

II. Autour de la solidarité

- En favorisant les actions visant à l'émancipation de chacun
- En sensibilisant aux actions solidaires

III. Autour de la démocratie

- En développant les pratiques citoyennes
- En encourageant les actions citoyennes pour répondre aux aspirations démocratiques de chacun

Thématiques des vacances d'hiver 2024 : Tous en scène (semaine 1) & La tête dans les étoiles (semaine 2)

Pour atteindre nos objectifs nous favoriserons une atmosphère conviviale et familiale en proposant des activités variées, de qualité et adaptées tout en étant garant de la sécurité physique, morale et affective de tous. Tout en élargissant les centres d'intérêts, en favorisant le vivre ensemble, en développant la curiosité, l'envie à travers la découverte et en laissant à l'enfant une fenêtre ouverte sur la programmation des activités de façon à lui permettre d'être acteur de ses loisirs, et donc d'être impliqué.

Objectifs pédagogiques et projet d'animation sur les thématiques

Objectifs pédagogiques	Projet d'animation
<ul style="list-style-type: none"> - Développer la créativité et l'imaginaire la découverte du monde du spectacle et de l'astronomie. - Initier au vivre ensemble, à la différence et à la coopération de façon ludique - Favoriser les jeux sportifs et le dépassement de soi. 	<p>Jouer et créer ensemble autour de productions collectives, élaboration de spectacles, d'ambiances qui servent le projet d'animation.</p> <p>Des jeux sportifs, de plateaux, de rôles, mise en place de temps de parole et d'échanges autour du projet mais aussi autour de la météo intérieure pour s'assurer du bien-être, des besoins, des envies de chacun.</p> <p>Création d'un spectacle, sorties pour collaborer, coopérer, s'émanciper, sensibiliser, éveiller la curiosité.</p> <p>Activités manuelles, artistiques et culinaires.</p>

GRILLE D'ÉVALUATION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DU PROJET PÉDAGOGIQUE

Intentions éducatives : Favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant et de celui-ci au sein du groupe à travers le jeu, la créativité tout en vivant de réels moments de plaisir, de détente durant les temps de loisirs au travers du vivre ensemble, de l'éco-citoyenneté, de l'éveil et de la curiosité.

Objectifs généraux :

- Développer l'esprit de créativité, la curiosité et l'imagination
- Favoriser le dépassement de soi

Objectifs opérationnels <small>Fixés pour les enfants</small>	Critères <small>Je veux savoir si, ...</small>	Indicateurs <small>Je remarque que...</small>	Moyens	Modalités de recueil
<p>Permettre aux enfants d'avoir une meilleure estime d'eux et avoir confiance en eux</p> <p>Permettre aux enfants de trouver leur place au sein du groupe</p>	<p>Les enfants sont capables de s'exprimer et de se faire entendre</p> <p>Chaque enfant a pu participer à la hauteur de ses envies, de ses possibilités aux différentes activités et projets</p>	<p>Les enfants sont capables de parler devant le groupe. De faire des choix et donc de proposer des idées</p> <p>Les enfants ont participé au déroulé des deux semaines autour des deux univers proposés</p>	<p>Distribution des rôles (guichetier, teneur de la buvette, placeur, décorateur, costumiers, ingénieur son et lumière, acteurs, souffleur etc)</p> <p>Laisser l'enfant créer et pratiquer</p>	<p>Tableau de répartition des rôles</p> <p>Tableau des participants</p> <p>Reportage photo et vidéo</p> <p>Tableau des inscriptions aux activités</p>
<p>Permettre à l'enfant d'appréhender et d'élargir ses connaissances autour de l'univers du spectacle et de l'astronomie</p>	<p>Les enfants sont capables de mettre en scène une histoire, et d'identifier les éléments autour de la thématique de l'espace</p>	<p>Les enfants sont curieux, intéressés et impliqués</p>	<p>Mise en œuvre d'un spectacle et d'une journée dédiée aux expériences scientifiques</p>	<p>Observation sur la journée d'expérimentations</p> <p>Galerie photos et vidéos</p> <p>Présentation Spectacle devant un public</p>

Bien évidemment, l'ensemble de ces documents sera élaboré de façon globale, présentant ainsi les thématiques choisies autour desquelles les enfants auront tout loisir de proposer des activités qu'ils auront initiées et souhaitées. Ainsi chaque enfant, en fonction de son humeur, son envie, son état physique, ses capacités, pourra trouver une activité qui aura retenu son choix et qu'il pourra enrichir de ses propositions.

Journée type

La journée est structurée en fonction des besoins et rythme de l'enfant.

Les matinées seront organisées autour d'ateliers pour certains permanents tels que la vie quotidienne : coin lecture, coin jeux de société, coin jeux de construction, dînette, poupées, coin voitures, lego ...un peu comme à la maison, pour d'autres ponctuels tels que : « ateliers créatifs », « ateliers sportifs », « ateliers artistiques » ..., aux heures où le niveau de vigilance et d'attention des enfants est le plus élevé et opportun. Quoi qu'il en soit, toutes les activités et ateliers proposés par notre accueil de loisirs resteront ludiques et les enfants y participeront sur la base du volontariat. Aucune activité ne sera imposée.

8h-9h : accueil et temps libre organisé. Découverte des activités de la matinée

9h-9h15 : météo intérieure par groupe, et inscription des enfants aux différents ateliers

9h30-11h30 : ateliers, jeux...

11h30-12h00 : rangement, passage aux toilettes et lavage de mains avant le repas

12h-13h00 : déjeuner

13h-13h30 : temps libre

13h30-14h : temps calme organisé pour les enfants ne faisant pas la sieste.

3-4 ans, la sieste (13h/...) : chaque enfant a la possibilité de faire la sieste ou d'être en temps calme dans le dortoir selon ses besoins et envies et d'en sortir à son rythme. Pendant ce même temps les enfants ne désirant ni dormir ni se reposer peuvent profiter des espaces aménagés dans une autre salle mais dans le calme. On considère que ce temps après repas favorise la digestion et la poursuite de la journée dans les meilleures conditions possibles.

4-5 ans, le temps calme (13h/14h30) : se vivra dans la salle d'accueil du matin ou dans la garderie ou sous le préau en fonction du temps autour de jeux de société, de lecture de contes, d'album, de yoga etc... ou d'activités posées. Mais possibilité pour les enfants qui en ont besoin ou envie de faire la sieste.

14h/14h30-16h : inscription aux activités de l'après-midi puis temps d'activités et d'animations

16h-16h30 : goûter

16h30-17h : rangement des activités et préparation au départ

17h – 18h30 : départs échelonnés et temps libre organisé.

Le repas :

Les enfants mangeront principalement en intérieur dans le grand réfectoire lors des moments de pluie et lorsque la saison ne nous permettra plus d'être dehors, les repas pourront être pris en extérieur abrité du soleil. Les enfants passeront aux toilettes et se laveront les mains avant le repas. Il est important de mettre l'accent sur cette action quotidienne qui transmet aux enfants de bonnes habitudes d'hygiène.

Au moment des repas les animateurs sont répartis sur plusieurs tables afin de garantir l'attention aux besoins et aux difficultés que peut rencontrer l'enfant. Le moment du repas doit permettre à l'enfant d'apprendre ou de se perfectionner dans le maniement des différents couverts afin de manger proprement et de découvrir et apprécier une alimentation diversifiée et équilibrée.

Horaires d'accueil et de départ et moments forts d'une journée

Les temps d'accueil et de départ sont des moments essentiels qui permettent de faire le lien entre le milieu familial et la vie de l'accueil. Un bon accueil le matin garantit quasiment toujours un bon déroulement de la journée. La posture de l'animateur lors de l'accueil du matin doit donner l'envie à l'enfant de rentrer dans sa salle en toute sérénité et à la famille la confiance nécessaire à laisser son enfant entre nos mains.

	Accueil	Départ
Journée complète	Entre 8h et 9h	Entre 17h00 et 18h30
Matinée sans repas	Entre 8h et 9h	Entre 11h45 et 12h00
Matinée avec repas	Entre 8h et 9h	Entre 13h et 13h30
Après-midi sans repas	Entre 13h30 et 14h	Entre 17h et 18h30
Après-midi avec repas	Entre 11h30 et 12h	Entre 17h et 18h30

Règles de vie

Les règles pour les enfants :

Les sanctions discriminantes, humiliantes et les sanctions collectives sont interdites. En cas de faute de l'enfant, le dialogue, la réparation des dommages matériels, les excuses constructives seront mises en avant. L'animateur pourra alors se référer à la CNV en donnant des explications compréhensibles par l'enfant.

Les règles concernant les adultes :

Ce que dit la loi Française :

– La consommation de tabac est interdite dans les Accueils Collectifs pour Mineurs, en présence ou non des enfants.

– La consommation d'alcool et de toutes drogues est également interdite. Le bizutage est un délit et donc est interdit.

Le négociable et le non négociable :

- Chaque animateur a le droit à une pause (mn) par jour qu'il prendra quand les enfants seront à la sieste ou au temps calme. Les pauses se prennent de manière échelonnée afin d'assurer le bon fonctionnement de l'accueil. Les pauses ont lieu dans la structure ou à proximité de celle-ci. Les animateurs resteront joignables et prêts à intervenir en cas de besoin. L'animateur veillera à ne pas mettre le reste de l'équipe en difficulté lorsqu'il prend sa pause.

- Les fumeurs sortiront de l'enceinte de l'établissement, seront discrets vis-à-vis des familles et enfants ; ils feront en sorte de ne pas sentir la cigarette lors de leur retour auprès des enfants (lavage de mains...).

- Le temps de pause est aussi un temps de préparation d'activités, d'installation d'activités spécifiques.

- Les téléphones portables doivent être utilisés à des fins professionnelles. L'animateur se doit d'être joignable afin de pouvoir gérer les urgences ou les imprévus rapidement. L'utilisation du téléphone à des fins personnelles pourra être possible de façon brève et occasionnelle, avec l'autorisation de la directrice.

Rappel : Les animateurs ne sont autorisés à prendre en photo ou à filmer les enfants que pour le bon déroulement des activités (cadres photos, photo pour les créations...), avec l'accord des parents.

- Les retards (abusifs) et les absences non justifiées ne sont pas autorisés. L'animateur devra fournir un justificatif de retard ou d'absence. Il lui est demandé de contacter le plus rapidement sa hiérarchie (directeur Alsh ou/et l'organisatrice).

- Pendant les temps de repas, il est possible de ne pas tout aimer mais l'équipe pédagogique se doit de goûter à tout devant les enfants, car les adultes restent des référents et modèles qui se doivent d'avoir un discours en cohérence avec leurs actions.

Tous les membres de l'équipe sont tenus au secret professionnel.

La bienveillance et La bientraitance au sein de l'accueil

La bienveillance au sein de la relation professionnel / enfant / parent se base sur le savoir être et la communication :

- La communication non-verbale (geste, posture, regard) est aussi voire plus importante que les mots. Le sourire est la clé d'accès au plaisir d'être ensemble.
- L'empathie permet de mieux comprendre l'autre afin de trouver des solutions adaptées aux besoins qui sont exprimés.
- La coopération invite à chercher ensemble une solution positive pour chacun.
- L'éloge, le compliment, l'émerveillement boostent la motivation et l'estime de soi dans un processus dynamique « donnant-donnant »

La Bientraitance s'oppose aux douces violences qui sont ces instants éphémères où le professionnel se laisse emporter par un jugement, un a priori, une étiquette, un geste brusque...sans préméditation ni volonté de faire mal à l'enfant, ces gestes, paroles, regards placeront de manière répétée l'enfant en situation d'insécurité affective.

- La bientraitance repose sur une attitude vigilante, résolument positive destinée à prévenir les douces violences, à bien traiter les enfants, les parents.... Et à bien se traiter soi-même !
- Être bienveillant c'est être attentif aux petites choses du quotidien, c'est-à-dire apprendre à percevoir les demandes de l'enfant s'y adapter, écouter, rassurer, valoriser.

Rôles des membres de l'équipe : Attentes et devoirs

Le directeur, la directrice, le directeur stagiaire, la directrice stagiaire,

- Est garant.e de la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Est garant.e de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- A en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.
- Gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc).
- A en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).
- A un rôle de formation des animateurs.
- D'évaluer le savoir-faire et savoir-être des « stagiaires » ; et de suivi et validation de leur stage.
- Organise l'accueil et le départ des enfants avec un animateur désigné à cet effet.
- A un rôle central dans la communication avec les parents : il se rend disponible, il est à l'écoute des demandes, informe et rassure.
- Assure le bon fonctionnement des animations ;
- Veille à la mise en place de groupes homogènes
- Veille à l'adéquation activité/tranche d'âge ;
- Veille à la mise à disposition du matériel nécessaire à la réalisation des activités prévues ;
- Sensibilise l'équipe aux spécificités des fiches santé « enfant » ;
- Complète la trousse médicale sur base des observations des animateurs ;
- Réserve le moyen de transport mis à disposition ;
- Etablir les horaires de l'encadrement.

Les animateurs/trices Auprès des enfants

- Sont garant.e.s de la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Sont à l'écoute des enfants et répondent à leurs demandes.
- Savent accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Assurent une grande diversité d'animations ;
- Sont force de proposition et s'adaptent quand une activité ne fonctionne pas.
- Savent adapter les activités à l'âge des enfants.
- Gèrent complètement leurs activités, de la préparation jusqu'au rangement.
- Respectent les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Favorisent la notion de tolérance ainsi que le respect de l'autre en vue d'une meilleure acceptation des différences
- Font part au reste de l'équipe des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).
- Connaissent les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.
- Se positionnent en tant qu'adultes référents, exemplaires, tant sur le plan de l'attitude, du comportement que sur le plan du langage.
- Prennent en compte la diversité des enfants, sans favoriser ni exclure.
- Favorisent un esprit de convivialité
- Veillent à l'épanouissement et au développement de la créativité de chaque enfant

Avec ses collègues, l'animateur/trice :

- Respecte ses collègues.
- Sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Participe aux temps de préparation.
- Sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Travaille en collaboration avec l'adjoint pédagogique.

Avec les parents, l'animateur/trice :

- Discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- Sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.
- Est présent aux moments de l'accueil et du départ.

Le directeur, la directrice, directeur stagiaire, directrice stagiaire, devra :

- S'assurer de la remise, pour chaque mineur, des renseignements médicaux,
- Gérer le contenu de l'armoire à pharmacie, des trousse de secours,

- Tenir le registre d'infirmier à jour,
- Informer l'équipe d'animation des conduites à tenir en matière de sécurité, de mesures d'hygiène.

3. Communication

La communication entre tous les acteurs est très importante pour le bon déroulement de l'accueil. Des affichages à l'entrée de l'accueil informeront les parents, les plannings seront visibles et des affiches seront affichées pour toutes les activités dites exceptionnelles avec des précisions sur leur organisation (lieu, horaires, tenues vestimentaires, ...).

Les informations sont communiquées également sur le site internet de l'association APEB33.com et sur notre blog.

Les familles peuvent communiquer avec la directrice Mme Vandenaabeele Marie, sur place ou sur rendez-vous.

L'organisatrice Mme Rey peut être joignable par téléphone ou par mail lors des horaires d'ouverture.

Les animateurs et animatrices sur place peuvent communiquer sur la journée de leur(s) enfant(s).

NOS PARTENAIRES

